



TROPHEE SENIORS DE ROISSY

Mardi 31 Août & Mercredi 1 septembre 2021

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement prévalent sur celles des règlements généraux.

Le règlement de l'épreuve comprend également les éventuels protocoles sanitaires définis par la FFGolf en vigueur à la date de l'épreuve.

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours Wings du Golf International de Roissy.

CONDITION DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2021. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, être licenciés dans leur pays d'origine.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou du questionnaire de santé enregistré auprès du club ou de la Fédération à la date limite d'inscription.

Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

S'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.

Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophées Seniors / Vétérans / Grands Prix Seniors.

FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous

1 série unique Dames

1 série unique Messieurs

MARQUES DE DEPARTS : Rouges pour les Dames - Jaunes pour les Messieurs.

CLASSEMENT : brut dans chaque série :

DEPARTAGE : en Play off « trou par trou » en cas d'égalité pour la 1ère place (trous 1,9 et 18).

HORAIRES DES DEPARTS : Établis par le club la veille du début de l'épreuve.

Ils seront consultables sur le site : www.asgir.fr et sur celui de la F.F.G.

Premier tour : premier départ à 08h00 dans l'ordre des index, messieurs et dames séparément.

Deuxième tour : premier départ à 08h00 dans l'ordre inverse des résultats, messieurs et dames séparément

JOURNEE D'ENTRAINEMENT : lundi 30 août 2021 sur réservation auprès du golf.

ENGAGEMENTS

– Joueurs extérieurs : **80 euros.**

Joueuses extérieures : **60 euros**

– Joueurs abonnés UGOLF: **60 euros.** Joueuses abonnées UGOLF : **40 euros**

– Membres du club : **30 euros**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription (le 23 août 2021) reste redevable du droit d'engagement.

INSCRIPTIONS

Inscriptions sur www.asgir.fr ou à l'accueil du Golf International de Roissy : accueil@ugolferoissy.com)



La date limite d'inscription est fixée au lundi 16 août 2021 à 18 heures.

Les inscriptions ne seront validées que si elles mentionnent « nom, prénom, n° de licence et téléphone » et incluent le droit d'inscription.

La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site du club le samedi 21 août 2021 à 12 heures

CHAMP DES JOUEURS :

Le nombre maximum de joueurs sera de 132, incluant 30 dames minimum (hors WC) et 13 Wild Card maximum.

Le champ des joueurs sera composé comme suit :

Il sera réservé en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

REMISE DES PRIX

Le 01 septembre salle AULA MAGNA 30 minutes après la fin de la compétition, suivi d'un cocktail.

Dames : 2 prix Brut - Messieurs : 3 prix Brut

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

ARBITRES

François MICHELS

Claude BREL

COMPORTEMENT ET TENUE VESTIMENTAIRE

Si un joueur (ou son cadet) se comporte de manière incorrecte, ou s'il ne respecte pas le code de comportement des règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs (règle 1-2), il sera informé que le Comité de l'épreuve se prononcera sur une possible pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée. Le joueur devra obligatoirement se conformer à la Charte vestimentaire en vigueur au sein du Golf International de Roissy.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).